



natura

PIÉMONT VOSGIEN

Département du Territoire de Belfort

Altitudes : 395 – 1120 m

Surface indicative : 4701 ha

Références : FR4301348

FR4312024

Communes concernées : 12

| | |
|---------------------------|----------------------|
| Chaux | Lepuix-Gy |
| Eloie | Petit-Magny |
| Etueffont | Riervescemont |
| Giromagny | Rougegoutte |
| Grosmagny | Rougemont-le-Château |
| Lamadeleine-Val-des-Anges | Vescemont |

NATURE DU SITE

Forêts – Habitats d'eaux douces – formations herbacées naturelles et semi-naturelles – Habitats rocheux

DESCRIPTION DU SITE – INTERET

L'ensemble du site, inscrit dans le Piémont vosgien, forme la partie septentrionale du Territoire de Belfort située au sud-est du Ballon d'Alsace. Cette zone montagneuse, constituée par des formations gréseuses relevées à la faveur du rajeunissement des Vosges (éruption des ballons des hautes Vosges), alternant avec des roches d'origine volcanique. Du nord au sud, des terrains d'altitude décroissante de plus en plus récents, complètent cette série.

Sur ce domaine, **les massifs forestiers** sont abondamment développés (plus de 90% de la surface du site). Les situations topographiques et d'exposition variées sont à l'origine d'un large éventail de groupements végétaux. Toutefois, le recouvrement majoritaire en terme d'habitats d'intérêt communautaire est constitué de hêtraies à luzules et à aspérule (*luzulo-fagetum* et de *asperulo-fagetum*).

A l'étage collinéen (entre 400 et 700 m environ), l'influence de l'exposition se fait déjà

sentir. Si le chêne abonde sur les versants sud à ouest, en compagnie du hêtre, il disparaît en revanche complètement dans des conditions plus fraîches :

- sur les versants bien exposés, dans les zones de rupture de pente et sur les hauts de versants, la hêtraie-chênaie acidiphile* (*Fago-Quercetum*) domine. Elle est relayée, en bas de versant, par des groupements où le charme apparaît. Il s'agit alors d'une chênaie-hêtraie-charmaie acidiphile* à mésoacidiphile*,
- les versants en exposition froide sont le domaine de la hêtraie-sapinière (*Abieti-Fagetum*). Les peuplements sont le plus souvent dominés par le hêtre. En contexte acide, le tapis herbacé est souvent peu recouvrant,
- dans les vallons encaissés se développe l'aulnaie-frênaie (*Carici remotae Fraxinetum*),
- dans les zones de replat où les suintements sont abondants, les sols hydromorphes accueillent une aulnaie marécageuse marquée par une strate herbacée recouvrante localement exubérante.

A l'étage montagnard (entre 650 et 1100 m environ) les conditions de topographie, d'exposition et de microclimat ont une influence prépondérante :

- dans la partie supérieure des versants bien exposés, dans les zones de rupture de pente de ces mêmes versants, la hêtraie ou hêtraie-sapinière acidiphile à luzule domine (*Luzulo-Fagetum*). Le chêne existe encore sous forme de pieds isolés ou à l'état de semis,
- dans la même situation topographique, mais en exposition froide, le sapin est plus représenté. Les peuplements sont localement monospécifiques (hêtre ou sapin exclusif). La richesse du sol est source de diversité de groupements (*Abieti-Fagetum*, *Mercurialo-Abietum*, *Milium-Fagetum*, *Luzulo-Fagetum*),
- sur les crêtes sommitales aux environs de 1100 m, c'est le domaine de la hêtraie-ébrale d'altitude. Elle est peu recouvrante sur le site et les peuplements en bon état de conservation sont résiduels (*Aceri Fagetum*),
- la frênaie-ébrale s'étire en fond de vallon le long des « Gouttes », voir dans les zones de ravins où la lunaire vivace apparaît sporadiquement (*Stellario-Alnetum glutinosae – Aceri-Fraxinetum – habitat prioritaire*),
- sur sols hydromorphes se développe une aulnaie marécageuse (*Alno Macrophorbietum*) ou ponctuellement une formation herbacée haute dense intraforestière (Mégaphorbiaie),
- une mosaïque originale d'habitats forestiers et rocheux caractérisée par un couvert forestier clair se développe sur un éboulis stabilisé à Rivescemont (Blanc Murger). Le hêtre et le sapin sont accompagnés du bouleau, de l'érable sycomore, de l'alisier blanc, du frêne, du sorbier des oiseleurs, du tilleul à grandes feuilles, du chêne sessile et du noisetier. Le tapis herbacé, recouvrant en ubac, à l'inverse clairsemé en adret est diversifié (strate muscinale, fougères, ronce et myrtille),
- les escarpements rocheux et falaises, où se développe un groupement spécifique (végétation chasmophytique), alimentent parfois un éboulis présentant une végétation clairsemée (Éboulis siliceux), ou un boisement majoritairement dominé par l'érable sycomore et/ou le Tilleul. L'ébrale sur éboulis est un habitat d'intérêt prioritaire et peu recouvrant sur le site (*Tillio-Aceretum*).

Les forêts mixtes (17 % de la surface forestière) et résineuses à base de sapin (10%) se concentrent dans le quart nord-est du site alors que les forêts feuillues (54 %) se développent essentiellement au sud-est. Les forêts résineuses issues de plantations couvrent 19% de la surface forestière du site.

La crête ne reste que localement le domaine **des chaumes** (Tremontkopf, Baerenkopf) colonisées par des formations herbacées d'altitude à Gentiane. Après la déprise agricole et l'abandon

des pratiques, la forêt a largement progressé sur les crêtes et en fond de vallées.

Les pentes sont entaillées par trois vallées aux versants occupés par des prairies pâturées mésophiles (*Arrhena-theretia elatioris*) installées sur des sols relativement pauvres. L'abandon des surfaces est encore actif en tête de vallée au détriment des formations herbacées à Nard raide (pelouses acidoclines d'intérêt prioritaire).

La faible perméabilité du substratum favorise l'existence d'un **réseau hydrographique** dense, alimenté par des précipitations abondantes. Le site est en tête de bassin versant où naissent la Rosemontoise, la Madeleine et la Saint-Nicolas.

Ces cours d'eau principaux sont issus de nombreuses « gouttes » qui prennent leurs sources entre 600 et 1000 m d'altitude. Dès l'élargissement de la vallée (Vescemont, Rougegoutte), de nombreux canaux, témoins de l'importance passée de l'irrigation et de l'alimentation pour les étangs, implantés en périphérie du site, sillonnent dans un agrosystème où se localise la majorité des surfaces de prairie de fauche d'intérêt communautaire. La Rosemontoise se jette dans la Savoureuse à Valdoie après un parcours de 17,5 km. La Madeleine prend sa source à une altitude de 780 m sur la commune de Lamadeleine-Val-des-Anges et rejoint la Saint-Nicolas après un parcours de 25 km. La Saint-Nicolas prend sa source sur la commune du même nom, à 650 m d'altitude, et rejoint la Madeleine à Bretagne, pour former la Bourbeuse. La situation actuelle de la qualité des eaux oscille entre les classes 1A (normale) et 1B (pollution légère) avec des valeurs d'indice biologique global variant de 16 à 19/20. L'objectif est la classe 1A sur l'ensemble du réseau. Ce secteur du Piémont vosgien présente un très haut intérêt patrimonial.

Plusieurs populations d'**écrevisse à pieds blancs** sont parmi les plus riches du réseau hydrographique franc-comtois. Le chabot est également présent dans ces mêmes configurations écologiques. Les petits systèmes latéraux d'eau vive représentent d'importants territoires de fraie pour la truite, bien représentée sur le secteur. La végétation riveraine est constituée de cordons continus d'aulnes (secteur d'Eloie par exemple), généralement bien entretenus, à l'extérieur d'intéressants groupements à pétasites et faux roseaux qui fixent les champs de galets et de graviers.

Les **ruisseaux** du secteur sont d'excellente qualité dans les parties supérieures mais leurs peuplements sont fragiles et leur végétation rare. Leurs ripisylves doivent également faire l'objet d'une attention particulière. Quelques habitats naturels à eaux stagnantes oligotrophes sont présents dans le site (dont l'Étang Collin qui

héberge également une population de loche d'étang).

Ce réseau est également imbriqué avec des **zones humides** qui hébergent quelques populations d'insectes intéressantes comme le damier de la succise, un papillon dont le cycle de développement se déroule en partie sur la plante hôte éponyme.

Concernant **les oiseaux**, les inventaires ont permis de confirmer l'intérêt des secteurs forestiers et des secteurs agricoles gérés de manière extensive.

Ainsi les massifs forestiers avec la présence de nombreux pics et en particulier le pic noir dans les hêtraies souvent en association avec la chouette de Tengmalm qui réutilise les anciennes loges du plus grand pic de nos régions. Le pic mar et le pic cendré qui

affectionnent les forêts plus claires du Piémont vosgien.

La bondrée apivore, se reproduisant en forêt et se nourrissant d'hyménoptères en milieux ouverts, est également présente. Concernant la gélinotte, sa présence effective n'a pu être confirmée.

Les agrosystèmes et milieux ouverts prairiaux, pâturés et/ou fauchés, comportant des réseaux de haies et des bosquets sont intéressants pour la pie-grièche écorcheur, prédatrice d'insectes et de micromammifères (notamment les rongeurs).

Le site du Piémont vosgien abrite également les deux espèces de milans, noir et royal, ce dernier étant particulièrement rare et menacé.

| OBJECTIFS DE PRÉSERVATION A ATTEINDRE SUR LE SITE |
|--|
| ◆ maintenir, restaurer la qualité des cours d'eau et préserver les espèces d'intérêt communautaire et les milieux humides associés |
| ◆ restaurer, maintenir l'état de conservation des milieux forestiers, des milieux associés à la forêt (éboulis, zones humides,...) et des populations d'espèces qui y vivent |
| ◆ maintenir, améliorer l'état de conservation des milieux ouverts d'intérêt communautaire (prairies oligotrophes acidophiles, prairie de fauche,...) |
| ◆ préserver les milieux naturels non ou faiblement boisés (lignes de crête, éboulis, secteurs rocheux,...) |



Ecrevisse à pattes blanches (cliché D. Chanteranne)

DONNÉES SUR LA RICHESSE DU SITE

Habitats naturels d'intérêt communautaire, inscrits à l'annexe I de la directive habitats naturels faune flore

| Code | Habitat annexe I | * : prioritaire |
|------|--|-----------------|
| 3260 | La végétation flottante de renoncules des rivières submontagnardes et planitiaies* | |
| 6230 | Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes et submontagnardes | * |
| 6410 | Prairies à molinie sur calcaire et argile | |
| 6430 | Mégaphorbiaies* eutrophes* | |
| 6510 | Prairies maigres de fauche de basse altitude | |
| 8150 | Éboulis médio-européens siliceux | |
| 8220 | Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique* | |
| 8230 | Pelouses pionnières sur dômes rocheux | |
| 9110 | Hêtraies acidiphiles | |
| 9130 | Hêtraie à aspérule odorante | |
| 9140 | Hêtraies subalpines à érable | |
| 9160 | Chênaie pédonculée médioeuropéenne à <i>Carpinus betuli</i> | |
| 9180 | Forêts de ravins à tilleul et érable | * |
| 91E0 | Forêts alluviales résiduelles à aulne et frêne | * |
| 3130 | Eaux stagnantes oligotrophes à mésotrophe des <i>Littoretetae</i> | |



Pic mar (cliché M. Paris)

Espèces animales et végétales inscrites à l'annexe II de la directive habitats naturels faune flore ou à l'annexe I de la directive oiseaux sauvages

| Groupe | Nom français |
|-------------|---|
| Mammifères | Lynx boréal (II) |
| Mammifères | Vespertilion à oreilles échancrées (II) |
| Mammifères | Grand Murin (II) |
| Invertébrés | Écrevisse à pattes blanches (II) |
| Invertébrés | Damier de la succise (II) |
| Poissons | Chabot (II) |
| Poissons | Lamproie de planer (II) |
| Poissons | Loche d'étang (II) |
| Oiseaux | Faucon pèlerin (I) |
| Oiseaux | Pie-grièche écorcheur (I) |
| Oiseaux | Pic noir (I) |
| Oiseaux | Pic mar (I) |
| Oiseaux | Pic cendré (I) |
| Oiseaux | Milan noir (I) |
| Oiseaux | Milan royal (I) |
| Oiseaux | Bondrée apivore (I) |
| Oiseaux | Gélinotte des bois (I) |
| Oiseaux | Chouette de Tengmalm (I) |

Pour mémoire, récapitulatif des espèces protégées remarquables sur le site

| | Végétaux | Invertébrés | Oiseaux | Autres vertébrés |
|-----------------|----------|-------------|---------|------------------|
| Niveau européen | / | 2 | 10 | 6 |
| Niveau national | / | / | / | 7 |
| Niveau régional | / | / | / | / |

GLOSSAIRE

- **Acidiphile** : se dit d'une plante qui colonise les sols acides.
- **Acidicline** : à tendance acide.
- **Chasmophytique** : qualifie la végétation des anfractuosités rocheuses.
- **Eutrophe** : riche en éléments nutritifs et à forte activité biologique.
- **Mégaphorbiaie** : formation végétale de hautes herbes installée sur des sols humides et riches.
- **Mésoacidiphile** : à préférence moyenne pour l'acidité.
- **Mésophile** : qualificatif employé ici pour caractériser les conditions moyennes dans un gradient de sécheresse et d'humidité.
- **Planitiaire** : relatif à la plaine.



Paysage du Piémont à Etuefont (cliché L. Terraz)